



# PROJET PEDAGOGIQUE PERI ET EXTRASCOLAIRE DE TREBEURDEN 2023 – 2024

## 1 - Présentation de la structure

### A. Les locaux

L'accueil de loisirs sans hébergement fonctionne à l'école maternelle, Rue Pierre Marzin à Trébeurden.



### L'intérieur :

L'accueil de loisirs dispose de :

- 3 salles d'activités
- 1 salle de motricité
- 1 salle de sieste
- 1 cuisine
- 1 salle attenante à la cuisine pour les ateliers cuisine
- 1 local matériel
- 1 bureau de direction.

Les 3 salles d'activités, le local matériel et le bureau de direction sont utilisés par l'accueil de loisirs et les autres salles sont mutualisées avec l'école maternelle.

Les repas sont préparés et pris au restaurant scolaire qui jouxte l'accueil de loisirs.



### L'extérieur :

Les espaces extérieurs se composent de la cour de récréation, d'un espace en herbe entre les deux écoles maternelle et élémentaire et d'une serre. Ces espaces sont sécurisés car ils se situent dans l'enceinte de l'école.



### L'environnement :

Terrain de foot, piste de course, city stade et plage à 1km

Infrastructures sportives à 1 km

Centre culturel à 1 km

### Moyens techniques :

Un mini bus est mis à disposition de l'accueil de loisirs permettant aux animateurs de se déplacer avec les enfants dans un environnement proche de Trébeurden.

## **B. Le public accueilli**

Les accueils de loisirs extrascolaires des vacances et périscolaires du mercredi sont ouverts aux enfants trébeurdinains âgés de 3 à 12 ans, mais aussi aux enfants extérieurs à la commune.

Les accueils périscolaires du matin et du soir sont ouverts aux enfants scolarisés à Trébeurden âgés de 2 à 11 ans.

### **C. L'équipe d'animation**

a) Le personnel

Une équipe d'animation permanente constituée de :

1 directrice : Catherine GLAZIOU titulaire du BEATEP

2 directrices adjointes : Annie DELEPINE titulaire du BAFD

Sophie BERNARD titulaire du DEJE

2 animatrices : Lucie SAUNIER titulaire du BAFA

Helen GODE titulaire du BAPAAT

Des animateurs contractuels sont recrutés, pour les périodes de vacances, pour compléter l'équipe.

b) Le rôle d'un animateur en accueil périscolaire et extrascolaire

Chaque animateur vient avec ses expériences, son vécu, ses savoir-faire et savoir-être. Cette diversité de pratiques est une richesse pour l'équipe d'animation et permet de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

Cependant chaque un animateur doit pouvoir :

- Accueillir de manière personnalisée l'enfant et sa famille
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Privilégier les échanges d'informations au sein de l'équipe et avec les familles
- Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Connaître et respecter le cadre règlementaire des ACM
- Proposer des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique
- Participer et veiller au bon déroulement d'une activité proposée par un prestataire de service
- Être en permanence à l'écoute des enfants
- Veiller au respect des règles de fonctionnement, et les faire évoluer si nécessaire
- Prendre des initiatives.

c) Le rôle de la directrice

- Être garante de la sécurité des enfants et de son équipe d'animation
- Construire le projet pédagogique avec son équipe pour travailler ensemble sur les différents projets
- Être à l'écoute de chaque animateur (savoir-faire, compétences, motivations)
- Assurer le lien avec les familles, développer les partenariats, assurer la gestion budgétaire et administrative
- Assurer le lien avec la SDJES et la CAF

- Assurer le lien avec les autres services de la collectivité
- Avoir un rôle de formation auprès des animateurs et de suivi de stagiaires BAFA
- Être médiatrice en cas de conflits entre enfant/animateur et/ou animateur/animateur
- Rendre compte à l'organisateur du fonctionnement des accueils.

## 2 – Le cadre pédagogique

Un accueil collectif de mineurs est une structure qui répond à des besoins importants des parents : besoins de garde, d'éducation, d'apprentissage, de loisirs collectifs dans un cadre sécurisé et sécurisant pour les enfants.

L'enfant doit être au centre des préoccupations de l'équipe d'encadrement. Elle doit l'aider à se construire, à grandir, à devenir autonome et acteur de ses temps de loisirs.

Les activités proposées visent en priorité à l'épanouissement de tous dans le respect de chacun.

Le projet pédagogique repose sur le respect de valeurs éducatives :

- Prendre l'enfant dans sa globalité
- Favoriser l'ouverture d'esprit
- Favoriser l'épanouissement individuel et collectif
- Défendre le principe de l'inclusion.

**Les objectifs pédagogiques s'articulent autour de 5 grands axes de travail :**

### GRANDIR

- Comment aider l'enfant à grandir, à acquérir de l'autonomie, en tenant compte de ses capacités ?

### S'EPANOUIR

- Comment favoriser l'épanouissement de l'enfant ?

### S'OUVRIRE

- Comment aider l'enfant à se construire une place au sein d'un collectif ?

### DECOUVRIR

- Comment permettre à l'enfant de vivre des activités axées sur la découverte et l'expérimentation ?

### ACCUEILLIR

- Comment accueillir l'enfant de manière individualisée au sein d'un collectif ?





# GRANDIR

Comment développer l'autonomie de l'enfant, en tenant compte de ses capacités ?

Comment permettre à l'enfant de grandir à son rythme en toute sécurité ?

Comment valoriser la prise d'initiatives ?

Comment faire que chaque moment de la vie quotidienne soit une activité en soi ?

Comment permettre à l'enfant d'acquérir de l'indépendance dans sa façon de faire et de penser ?

Comment permettre à l'enfant de s'exprimer ?

**Cadre** : la mise en place d'un cadre et son respect sont importants pour que l'enfant puisse grandir en toute sécurité. Le cadre est représenté par le règlement de fonctionnement, ainsi que les règles de sécurité de l'accueil de loisirs.

**Prévention** : l'équipe pédagogique porte des projets d'animation pour permettre à l'enfant de grandir dans un environnement sain : sécurité affective, activités motrices, manuelles et culturelles, choix des goûters, équilibre alimentaire.

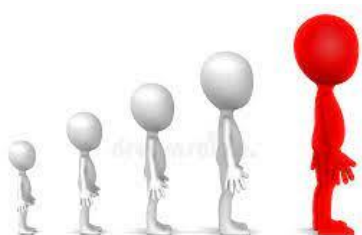
**Respect** : les règles de fonctionnement vont permettre à l'enfant d'intégrer la notion de respect : respect des enfants, de la différence, des adultes, des règles de vie, du matériel, des locaux.

**Valoriser** : l'animateur est présent pour aider l'enfant à prendre des initiatives dans ses loisirs et dans la vie quotidienne, afin de valoriser la place de chacun dans le groupe.

**Accompagner** : l'animateur se place en position d'aidant. Il guide l'enfant, sans faire à sa place et ce pour tous les moments de la journée.

**Encourager** : il est important d'encourager l'enfant dans ses compétences, quelles qu'elles soient et de permettre à l'enfant d'acquérir de l'indépendance dans sa façon de faire et de penser.

**Associer** : Les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie de la structure en apprenant les tâches de la vie quotidienne : installer et débarrasser la table, participer au rangement après une activité...



# S'EPANOUIR

Comment favoriser l'épanouissement de l'enfant ?

Comment permettre à l'enfant de découvrir ses capacités physiques, intellectuelles et artistiques ?

Comment permettre à l'enfant de s'exprimer librement et de communiquer avec les autres enfants et adultes ?

Comment faire en sorte que chaque moment de la journée soit synonyme de bien-être ?

**Disponibilité** : l'équipe d'animation devra rester disponible et à l'écoute de chacun, tout au long de la journée.

**Eveiller** : susciter la curiosité de l'enfant en proposant des activités variées.

**Rythme** : l'équipe d'animation est soucieuse de respecter le rythme de l'enfant en fonction de son âge.

**Liberté** : chaque enfant est libre de faire des choix concernant ses loisirs. Le droit de ne rien faire est une possibilité, et celui de proposer une activité à l'adulte aussi.

**Sécurité** : chaque animateur se doit d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant de par sa présence, sa vigilance, sa disponibilité et son respect de l'autre.

**Jouer** : se verbe doit être à l'esprit de tous les animateurs lors de la conception d'un projet d'animation. Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition. Il est proposé aux enfants, mais peut varier en fonction des propositions des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques.

**Aménagement** : l'équipe d'animation aura le souci d'aménager les salles d'activités en fonction de l'âge des enfants. Différents espaces tels que : coin calme et lecture, coin cuisine, coin bébé, coin constructions, tableau mural, coin dessin, coin jeux de société... Ces espaces sont à la disposition des enfants pendant les temps d'autonomie ou s'ils ne souhaitent pas suivre une activité.



# S'OUVRIR

Comment aider l'enfant à se construire une place au sein d'un collectif local ?

Comment aider les enfants à trouver sa place dans un groupe ?

Comment mettre en avant les notions de partage, de solidarité et d'entraide ?

Comment favoriser les prises de décisions collectives ?

**Socia(bi)lisation** : tout au long d'une journée de centre de loisirs, les enfants sont confrontés à des temps d'animation et de vie quotidienne pour développer la coopération et la vie collective. Ces journées vont leur permettre d'appréhender la vie en collectivité, différente de la vie à la maison.

**Solidarité** : L'équipe d'animation, à travers différents projets d'animation (intergénérationnel, enfants malades par exemple), met en avant la notion de solidarité et de partage. Ces projets donnent la possibilité aux enfants de prendre conscience de l'importance de créer des relations d'aide entre les personnes.

**Rencontre** : l'accueil de loisirs, durant les vacances scolaires, est un lieu qui permet aux enfants de faire de nouvelles rencontres. L'arrivée de nouveaux enfants demande à chacun de développer sa capacité à s'ouvrir aux autres, à "aller vers".

**Valoriser** : il est nécessaire de faire prendre conscience aux enfants que chaque être humain est différent, et que cette différence est une force dans un groupe.

**Communiquer** : il est important de favoriser la communication et l'échange entre enfants et avec les adultes tout au long de la journée. Donner la possibilité aux enfants d'exprimer leurs besoins et envies que ce soit par la parole ou par d'autres modes de communication non verbaux.

**Equilibre** : respecter un équilibre entre les activités collectives et individuelles, permet à chacun de trouver sa place au sein du groupe.





# DECOUVRIR

Comment permettre à l'enfant de vivre des activités axées sur la découverte et l'expérimentation ?

Comment permettre à l'enfant de se confronter aux particularités de son milieu naturel environnant ?

**Rêver/Découvrir** : le rêve permet à l'enfant de s'inventer un monde, de s'évader vers un pays inconnu et de voyager.

Les thèmes d'animation proposés permettent l'évasion, la découverte et la compréhension des différents modes de vie au sein de notre collectif et dans le monde.

**Livre** : le livre tient une place importante dans les projets d'animation car il aide au développement de l'enfant.

Le livre est un support intéressant et riche d'émotions pour proposer des activités variées : artistiques, culturelles, intergénérationnelles, créatives, imaginaires.

**Patrimoine** : les projets d'animation proposés permettent aux enfants de prendre conscience de la richesse de notre patrimoine local.

**Expérimenter** : l'accueil de loisirs est un lieu de vie qui permet aux enfants de choisir et de pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir et l'expérimentation.

**Nature** : l'accueil de loisirs a l'opportunité d'avoir une serre dans l'enceinte du centre. Cette serre est un lieu de découverte pour créer ou recréer le lien entre la nature et l'homme. Le jardinage permet aussi de développer l'envie de manger des fruits et des légumes autrement.

Cela permet aussi de comprendre l'utilité du compostage, et par la même d'aborder l'écocitoyenneté.

**Evasion** : des séjours courts sont organisés chaque été pour un public de 5 à 11 ans. Un projet pédagogique spécifique est rédigé lors de sa préparation.

Un séjour court est une activité accessoire liée à un accueil de loisirs de 4 nuits maximum.



# ACCUEILLIR

Comment accueillir l'enfant de manière individualisée au sein d'un collectif ?

**S'informer** : l'animateur doit prendre connaissance du dossier des enfants et être à l'écoute des familles pour proposer un accueil adapté à chacun.

**Adapter** : il est nécessaire de savoir adapter les activités, les temps d'accueil, les repas en fonction des besoins de l'enfant.

**Inclusion** : l'animateur tiendra compte des besoins de chacun pour réduire les inégalités au sein du groupe.

**P.A.I** : Le projet d'accueil individualisé (PAI) est un document écrit, qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Lorsqu'un enfant bénéficiaire d'un PAI est accueilli dans les accueils périscolaire et extrascolaire, il est nécessaire de faire remplir deux documents à la famille.

- Le document de l'éducation nationale, qui servira de référence sur les temps scolaires et périscolaires.
- Le document de la mairie de Trébeurden, qui servira de référence sur les temps extrascolaires.

**Référent** : Pour permettre un accueil de qualité sur les temps périscolaires, avec une meilleure connaissance des enfants, il y a des animateurs référents par tranche d'âge.

**Evènement** : l'organisation d'événements (Troc aux plantes, Jouons Ensemble..) à l'accueil de loisirs tout au long de l'année, permet à l'équipe d'accueillir les parents mais aussi les Trébeurdinains. Cette démarche nous permet d'ouvrir le centre vers l'extérieur, pour communiquer sur nos savoir-faire.



### 3 – Le fonctionnement

#### Les différents accueils :

▪ **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)** est une structure pouvant accueillir des enfants âgés de 3 à 12 ans le mercredi et durant les vacances scolaires. L'ALSH est fermé pendant 3 semaines en août et durant les vacances de Noël.

L'ALSH est ouvert les mercredis de 7h30 à 18h30 et les vacances scolaires de 8h00 à 18h30. Les activités ont lieu de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

**Les arrivées et départs ne sont pas autorisés sur les temps d'activités.**

Le mercredi, de 16h30 à 17h30, des bénévoles proposent de l'aide aux devoirs pour les enfants. Cette activité est soumise à une inscription de la part des parents.

▪ **L'accueil périscolaire** est une structure pouvant accueillir des enfants âgés de 2 à 6 ans pour les maternelles et de 7 à 12 ans pour les élémentaires.

L'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 16h15 à 18h30.

Le lundi et jeudi, de 16h45 à 18h00, des bénévoles proposent de l'aide aux devoirs pour les enfants. Cette activité est soumise à une inscription de la part des parents.

Ces accueils permettent de répondre aux besoins de garde des parents et offrent aux enfants de nombreuses activités.

Ils sont agréés par le SDJES, Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement et les modalités d'inscriptions, il est possible de consulter le règlement de fonctionnement disponible sur le site internet de la mairie de Trébeurden.

#### Les séjours courts :

Pendant la période estivale, nous proposons des séjours courts, 3 jours/2 nuits, pour les enfants de 5 à 12 ans.

Un séjour court appelé aussi, mini camp est une activité accessoire liée à un accueil de loisirs.

Dormir en dehors de la maison familiale, sous une toile de tente est une aventure, une expérience de vie tant sur les capacités de l'enfant que sur son comportement.



- Permettre aux enfants de grandir, de devenir autonome
- Apprendre à vivre ensemble, partager, respecter
- Permettre aux enfants de pratiquer des activités culturelles, ludiques et sportives.

Une journée type à **L'ACCUEIL DE LOISIRS** :

8h – 9h30	Accueil des enfants (lavage des mains à chaque arrivée) Jeux en autonomie ou avec les animateurs Rangement de la salle
9h30	Jeux extérieurs en fonction de la météo
10h-11h45	Activités Rangement de la salle
11h45-12h00	Passage aux toilettes et lavage de mains avant le repas
12h00	Départ des enfants inscrits le matin sans repas. Arrivée des enfants inscrits au repas et l'après-midi
12h00-13h15	Repas au réfectoire
13h30	Départ des enfants inscrits le matin et au repas Arrivée des enfants inscrits l'après-midi Passage aux toilettes et lavage de mains
13h45-14h30	Sieste pour les petits avec un réveil échelonné Temps calme pour les moyens et grands
14h30-16h00	Activités Rangement de la salle
16h00-16h15	Passage aux toilettes et lavage de mains avant le goûter
16h15-16h45	Goûter
16h30-18h30	Départ échelonné des enfants